

**Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne
de la Région d'Ile-de-France - 1 rue Lucienne Gérain - 93698 Pantin Cedex**

Arrêté du Président

N° 2018-265

MC/MK

OBJET : Examens professionnels d'accès, par voie de promotion interne, au grade d'ingénieur, session 2018. **Composition du jury.**

Le Président,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2016-201 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux,

Vu de décret n° 2016-207 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu par l'article 10 du décret n° 2016-201 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux,

Vu l'arrêté du 27 février 2016 fixant le programme des épreuves des concours externe et interne pour le recrutement des ingénieurs territoriaux et de l'examen professionnel prévu au 1° de l'article 10 du décret n° 2016-201 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux,

Vu l'arrêté n° 2015-153 du 29 avril 2015 donnant délégation de signature à Mme Martine BARBEROUX, directrice des concours,

Vu l'arrêté n° 2017-17 du 11 janvier 2017 donnant délégation de signature à Mme Sarah DESLANDES, directrice générale adjointe,

Vu l'arrêté n° 2017-378 du 9 novembre 2017 portant ouverture de la session 2018 des examens professionnels d'accès, par voie de promotion interne, au grade d'ingénieur,

Vu l'arrêté n° 2017-413 du 21 novembre 2017 fixant la liste des membres susceptibles de siéger dans les jurys de concours et examens professionnels organisés pour le recrutement aux grades des cadres d'emplois de catégorie A, B et C de la fonction publique territoriale, par le Centre Interdépartemental de Gestion de la petite couronne d'Ile-de-France, pour l'année 2018,

Vu le procès verbal du tirage au sort du représentant du personnel effectué parmi les membres titulaires et suppléants de la Commission Administrative Paritaire de la catégorie « A »,

Vu la désignation par le CNFPT d'un représentant appelé à siéger en qualité de membre du jury pour la session 2018 des examens professionnels d'accès, par voie de promotion interne, au grade d'ingénieur,

Vu la convention générale établie entre centres de gestion relative à la **mutualisation des coûts des concours et examens transférés du CNFPT vers les centres de gestion,**

Accusé de réception en préfecture
093-287500060-20180604-2018-265-AR
Date de télétransmission : 07/06/2018
Date de réception préfecture : 07/06/2018

Considérant qu'il convient de procéder à la constitution du jury de la session 2018 des examens professionnels d'accès, par voie de promotion interne, au grade d'ingénieur,

ARRETE

Article 1 : Le jury de la session 2018 des examens professionnels d'accès, par voie de promotion interne, au grade d'ingénieur, se compose comme suit :

Collège des fonctionnaires territoriaux :

BULTIEAU Jean-Pierre, ingénieur en chef au département du Val-de-Marne
DEVERRE Nicolas, ingénieur principal à l'EPT Grand Paris Seine Ouest
REA Bruno, représentant du CNFPT
ROBILLARD François-Xavier, représentant du personnel de catégorie « A » à la CAP
SPERANDIO Karine, ingénieur en chef au SYCTOM

Collège des personnalités qualifiées :

ATIK-BLONDEL Samia, ingénieur en santé et sécurité au travail au musée du Louvre
CRISTINI François, responsable services techniques au SIAAP
HILD Nathalie, présidente du jury, directrice du service urbanisme à Asnières-sur-Seine
PARRAIN Emilie, responsable de la cellule géomatique à Nanterre
VAUGON Jérôme, suppléant de la présidente du jury, directeur des services techniques à Charenton-le-Pont

Collège des élus locaux :

COMPAIN Claire, conseillère municipale de Montreuil
EDMOND Philippe, conseiller municipal de Maisons-Alfort
MARY Florence, adjointe au maire d'Ermont
JAOUEN Elvira, maire de Courdimanche
VAN DE POELE Viviane, conseillère municipale déléguée de Romainville

Article 2 : Ampliation du présent arrêté, qui sera affiché dans les locaux du Centre Interdépartemental de Gestion, sera transmise à Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis.

Fait à Pantin, le 4 juin 2018

Pour le Président et par délégation,
La Directrice des concours,




Martine BARBEROUX

Accusé de réception en préfecture
093-287500060-20180604-2018-265-AR
Date de télétransmission : 07/06/2018
Date de réception préfecture : 07/06/2018